

- Check against delivery -

Merci Monsieur le Président,

Merci également à Madame Wickramanayake, Envoyée du Secrétaire général des Nations Unies pour la jeunesse,

Merci à Mesdames Muganda et Ramyar pour leurs exposés.

La Belgique se félicite de l'importance accordée à l'agenda « Jeunesse, Paix et Sécurité » au sein du Conseil de Sécurité. Les résolutions 2250 et 2419 soulignent le potentiel immense de la jeunesse dans la réalisation des objectifs de développement durable. Œuvrons pour optimiser ce potentiel.

Mr. le Président,

- Des estimations projettent jusqu'à 600 millions de jeunes adultes vivant dans des états fragiles et touchés par un conflit ; et ces jeunes constituent actuellement la majorité de la population dans ces pays ;
- Ils constituent souvent aussi le gros des forces armées et de sécurité ;
- Quant aux jeunes femmes, elles sont souvent les seules responsables de la survie économique de leur famille.

Pourtant, **ces jeunes se retrouvent trop souvent exclus des processus de paix ou** de la prise de décisions concernant l'avenir de leurs pays.

Leur exclusion politique, sociale ou économique est un facteur de risques. Ces différentes formes d'exclusion peuvent alimenter la méfiance collective à l'égard des institutions politiques nationales et internationales censées les

servir et les protéger. C'est pourquoi la création d'un environnement favorable à la participation et à l'inclusion des jeunes adultes dans les processus de prévention de conflit et de consolidation de la paix est cruciale.

Permettez-moi de souligner quatre éléments à cet égard:

1. **La participation des jeunes aux processus de paix et de médiation formels et informels peut accroître leur légitimité et leur durabilité.** Mais pour passer de l'exclusion à une véritable inclusion, nous devons reconnaître les jeunes comme des acteurs égaux et puissants, qui peuvent apporter une contribution positive tout au long du processus de paix. Cela nécessite un changement de normes, de pratiques et d'attitudes. Ce n'est pas impossible: nous avons ainsi récemment vu une importante participation de la jeunesse au processus de paix en Colombie; nous avons pu assister la création d'un comité consultatif sur la paix en Afghanistan qui comprenait notamment un comité de la jeunesse, [nous avons également pu observer la participation de jeunes à la Conférence de dialogue national au Yémen en 2011.]
2. Les jeunes constituent souvent la majorité des groupes militaires et armés. Leurs points de vue et leurs besoins devraient occuper une place centrale dans les **processus de RSS et de DDR**, ainsi que dans les **programmes de réduction de la violence au sein de la communauté** et des **actions destinés à prévenir l'extrémisme violent**;
3. Une inclusion effective ne peut être réalisée qu'en assurant aux jeunes hommes et femmes **la dignité, la protection et la qualité de vie auxquelles ils et elles ont droit**. A cet égard, la Belgique demeure fermement attachée à la **promotion des droits de l'Homme**, condition fondamentale de la paix et du développement, et accorde une importance particulière **aux droits des groupes vulnérables**.
4. Finalement, nous reconnaissons le rôle important que peuvent jouer les nouvelles technologies informatiques: deux tiers des internautes au monde ont moins de 35 ans. Affranchis des contraintes territoriales, les jeunes peuvent désormais s'inspirer de modèles de référence plus variés comme l'avait démontré l'Étude Indépendante sur les Jeunes, la

Paix et la Sécurité. *Certes, les nouvelles technologies d'information et les médias sociaux* peuvent représenter des défis, mais ces mêmes technologies peuvent dépasser les lignes de conflit et faciliter la participation citoyenne des jeunes. Par exemple, les médias sociaux ont été utilisés par la société civile pour impliquer les jeunes dans le forum de haut niveau sur la revitalisation de l'Accord de paix au Soudan du Sud.

M. le Président,

La Belgique continuera à plaider en faveur d'une **plus grande intégration de l'agenda « Jeunesse, Paix et Sécurité » dans les débats du Conseil de Sécurité**. Il est important que le Conseil reste informé en temps utile et de manière complète des situations spécifiques relevant de cet agenda. L'enjeu est important et la Belgique compte apporter sa pierre à l'édifice.

Merci beaucoup.

